

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-VIENNE

Série G
Clergé séculier

Paroisse de Flavignac

(1403-1792)

Inventaire analytique des cotes 18 G 81-89

Par Robert Chanaud, conservateur général

Révisé le 02.11.2020

Limoges

2005

Introduction

Les archives des paroisses rurales antérieures à la Révolution sont rares en Haute-Vienne, comme dans bien d'autres départements. Une cinquantaine d'entre elles seulement bénéficient d'une petite liasse contenant en général quelques dizaines de documents. On peut d'ailleurs douter que les paroisses du diocèse de Limoges, sauf cas d'espèce, aient jamais été très abondantes.

Aussi la découverte d'un lot d'archives de Flavignac est-elle tout à fait heureuse. On la doit au maire de Flavignac, Monsieur Jean-François Boyer, qui en soupçonnait l'existence depuis quelques années. Ne trouvant aucun des documents mentionnés par Joseph Bureau dans sa *Monographie de Flavignac*¹, ni aux Archives départementales de la Haute-Vienne ni dans les différents bâtiments communaux, il s'adressa à Madame Michèle Gautheyrou, petite nièce de Joseph Bureau et propriétaire de la maison qu'avait fait construire sa famille à proximité de l'école dont ce dernier avait été directeur² (2). Celle-ci l'informa alors que le grenier de la maison contenait des archives familiales, parmi lesquelles se trouva le petit fonds qui fait l'objet du présent inventaire. Il faut supposer que Joseph Bureau les emprunta pour les besoins de son ouvrage et les conserva ensuite au sein de ses papiers personnels, ce qui les a peut-être sauvés.

Après en avoir effectué un dépouillement minutieux, Monsieur Jacques Gautheyrou et sa sœur remirent aux Archives départementales de la Haute-Vienne les documents en question, le 24 mars 2005, en présence de la presse et de Madame Plazzi, Vice-Présidente du Conseil général. En effet les archives paroissiales, comme les autres biens ecclésiastiques d'Ancien Régime, ont été décrétées propriété de la Nation dans le cadre des saisies révolutionnaires. Les archives publiques étant imprescriptibles et inaliénables, leur place est donc aux Archives départementales, où elles ont été intégrées à la sous-série 18 G consacrée aux fonds paroissiaux. L'inventaire dressé en 1792 lors de la remise des papiers de la paroisse par le curé à la municipalité (18 G 89) mentionne un certain nombre de pièces qui ne s'y retrouvent pas ; on regrette notamment l'absence du « procès-verbal de la relique de saint Fortunat » (n° 49) et d'une « afferme très ancienne des dixmes de Flavignac, les Cars, Lavignac, Saint-Martin » (n° 50).

Étant donné le nombre réduit des documents et le précieux travail préparatoire effectué par Monsieur et Madame Gautheyrou, on a fait le choix de les inventorier sous forme d'inventaire analytique, choix inhabituel pour des documents de ce type en raison du temps qu'il implique. En conséquence ils sont analysés pièce à pièce (sauf quelques rares cas), bien que de manière succincte, beaucoup ne méritant pas vraiment un tel traitement. Plusieurs sont en mauvais état de conservation et nécessiteront une restauration.

Le fonds se compose de 195 pièces ; après conditionnement il occupe un métrage linéaire de 0,15 ml.

R. Chanaud

¹ Limoges, Imprimerie Ouvrière, 1914, 138 p. (cote aux Archives départementales : 1 SAHL 709).

² Une esquisse biographique de Joseph Bureau par M. et Mme Gautheyrou se trouve sous la cote 18 G 89.

Corps du répertoire

SPIRITUEL

18 G 81 Fondations de messes et d'obits, droits de sépulture en la paroisse de Flavignac (N.B. : soit en l'église paroissiale, soit indéterminés). – **Martial Rousselle** : procédure concernant l'obit fondé par lui en 1623 (1746). – **François Villoutreix** : sentence présidiale le condamnant à payer annuellement 12 livres pour la fondation d'une messe (23 juin 1663) ; contestation par son fils Jean, seigneur de Texonnières, du droit du curé à couper des arbres sur la terre soumise à rente obituaire (17 décembre 1720). – **François de Chazellas** dit Ferlibot, maréchal à Texon : fondation de service (21 septembre 1664). – **Jeanne de la Borderie**, veuve de Jean des Moulins : droits en faveur du curé de Flavignac découlant de la fondation par elle d'une messe en 1675 (1696-1706) ; comptabilité d'arrérages pour 1740-1761 tenue sur une circulaire de Turgot aux curés concernant les dégrèvements accordés notamment en raison des épizooties (22 janvier 1763). – **Jean Tardy**, cleric : fondation de services (2 mars 1693). – **Gabriel Dauriat** : fondation (18 janvier 1699). – **Martial Desvallois**, sergent royal : droit de sépulture (26 novembre 1706). – **François Gayot**, cleric : fondation de services (2 mai 1707). – **Françoise Sègue**, veuve de François Brichot, journalier : fondation de services (12 juin 1735). – **Martial Chazellas**, bourgeois de Paris : fondation de deux messes (10 avril 1737) ; procédure pour le paiement des arrérages (1787). – **Fondateur non précisé** : fondation d'obit dans la chapelle Sainte-Radegonde du cimetière de Flavignac (s.d., XVIIIe s.). – **Charles Devantier** : mémoire sur les fondations et biens provenant de lui (s.d., après 1797).

24 pièces papier, 1 pièce parchemin 1623 - 1797

18 G 82 Fondations de messes et d'obits, droits de sépulture en l'église des Cars. – **Peyronne Cheyrou** et son mari **Pierre Cluzaud**, maître maçon : copie des testaments des intéressés (16 octobre 1607, 5 mai 1615), de l'accord des héritiers (18 mai 1691) et remise des titres (28 décembre 1738). – **Pierre de Chazelles ou Chazellas**, notaire : testament (14 décembre 1613) ; autre fondation de service (16 septembre 1658) ; attestations de rente ; ordonnance imprimée de Turgot concernant le dégrèvement de la capitation en raison d'épizooties, ayant servi de chemise au dossier (1764). – Noble **Jacques Devantier** : demande tendant à ce que sa fille soit enterrée dans l'église (14 février 1630). – **Mathurin Cluzaud** : contestation de son droit de sépulture (26 avril 1663). – **Mathive de Leymarie** : fondation de services et achat d'un tabernacle (14 juin 1679, 20 octobre 1680) ; fondation de services par le sieur **Grelière** (1727) ; lettre du vicaire au curé de Flavignac (2 août 1727). – **Le**

sieur Cluzeau s'engage à payer 10 livres pour la réparation de l'église s'il ne parvient pas à justifier son droit d'*obit* (6 avril 1681) ; autre pièce sur le même obit (1691). – **Léonard Rolle** dit Le Petit Laboureur, ou Desvallois, du village des Vallois : testament (30 juin 1685) ; commentaire (s.d.). – **Antoine Cheyrou**, marguillier des Cars : testament (4 juin 1687) ; obligation (1693). – **Pierre Devallois**, notaire au village de la Borie : extrait de testament (13 juin 1676). – **Martial Guay**, notaire : fondation de services (23 mai 1696). – **François de Loménie**, sergent royal : fondation de services (23 avril 1700). – **François Garreau**, notaire : mémoire sur le service fondé par lui (1er juin 1770).

23 pièces 1607 - 1770

18 G 83 Autres pièces concernant le spirituel. – Collation : acte de collation et prise de possession de l'église de Flavignac par Jean Gabriel Lascoux, curé (6 octobre 1750).

– Brouillon de sermon (s.d., XVIIIe s.).

– Services religieux : contrat entre le curé François de Loménye et le vicaire Pierre Jouffin pour le service des vicairies fondées dans l'église des Cars (1er août 1641) ; litige avec le seigneur des Cars sur les services à effectuer sur les tombeaux de la famille des Cars placés dans le choeur (12 décembre 1726 – 29 décembre 1730) ; réduction, par l'évêque de Limoges, du nombre de messes à dire dans l'église des Cars (15 janvier 1752) ; mémoire selon lequel le curé n'est pas tenu de dire ordinairement la messe dans la chapelle des Cars (1777).

– Sacrements : dispense de consanguinité (1757) ; contrats ou extraits de contrats de mariage (1770-1790) ; autorisations de procéder à mariage délivrées par la juridiction du comté des Cars (1773-1782) ; enquête pour suppléer au défaut d'actes paroissiaux (8 décembre 1722) ; ordre d'inhumation dans le cimetière des Cars de Pierre Barré, habitant de Saint-Front-la-Rivière en Périgord (17 septembre 1775).

17 pièces papier 1641 - 1790

TEMPOREL

18 G 84 Titres. – Accensement par devant l'official de Limoges par Léonard Ebrard, chapelain de Flavignac, représenté par son neveu Jean *de Manso Latini*, chapelain de Lageyrat, à Pierre Laurent, d'une maison et d'un jardin attenant sis au bourg de Flavignac, ayant appartenu à Adémar Alpay de Flavignac, et d'un pré ayant appartenu à Pierre Manen, le tout faisant partie du fief et domaine direct de l'église paroissiale de Flavignac, moyennant un cens de huit sous de monnaie courante (12 octobre 1403) : original sur parchemin, 67 x 321 cm, sceau perdu ; copie papier (s.d., XVIIIe s.).

1 pièce parchemin, 1 pièce papier 1403 – XVIIIe s.

18 G 85 Titres. – Mémoire concernant les titres de rentes de l'église (s.d., XVI^e s., après 1506). Liste informelle de titres (s.d., XVII^e s.). Extraits d'arpentements : tènement du Breuilh et village de Saumur (1758-1760). ; tènement de Chazellas (1753, 1784) ; Lambaudie (1661) ; Lascoux (1784).

– Reconnaissance par Jean de Brelhioudya d'une terre contenant 4 sétérées (15 novembre 1528). Vente du clos de Vergninie ou de l'Except (20 mars 1594) ; transaction à ce sujet entre le curé de Flavignac et le sieur de Loménye (23 mars 1624). Vente du jardin du Barbot (20 juillet 1615). Echange de domaines dans la fondalité du prieur de Saumur aux Cars (21 juin 1620). Legs de vêtements liturgiques par Madeleine de la Vanouze, veuve de Jean de Villoutreix (9 février 1678). Tènement de Quinsac : rente foncière (s.d., après 1694) ; consultation juridique sur les droits du curé découlant d'un accensement de 1474, du testament de Péronne Cheyrou de 1607, de celui de Pierre Cluzaud de 1615 et autres (1767). Enquête sur les droits du curé sur le pré de Chaminadas et la Terre-Basse (9 février 1684). Titres du pré de Lascaux (1699). Reconnaissance d'Antoine Arnondie du village de Busserolle (1704). Inventaire après décès de Joseph Combesquot, sieur de la Rebeyrie, demeurant à Meuzac (mars 1746). Cession par Suzanne de Loménye et Marguerite Gayout à Martial Barrière de divers biens à Flavignac (3 mai 1770). Procédure contre Jean et Pierre La Pisse, écuyers, seigneurs de Puyramand, concernant la limite du pré de la cure (1783-1784).

49 pièces 1506 - 1784

18 G 86 Dîmes. – Transaction entre Gautier de Peyrusse, seigneur des Cars, et Louis Bondel, prévôt des Cars et moine de Saint-Martial, concernant leurs droits sur la moitié de la dîme de Flavignac et sur divers tènements (1444, copie XVIII^e s.).

– Transaction entre le seigneur des Cars et Pierre Leproux, correcteur de Saumur, sur le même sujet (1469, copie XVIII^e s.).

– Litige entre le curé de Flavignac et le seigneur des Cars au sujet de leurs droits sur les dîmes de la paroisse : abandon par le curé de ses droits moyennant le versement de 300 livres par an de portion congrue (1^{er} août 1689) ; pièce de procédure (13 août 1689) ; abandon par le seigneur des Cars au curé des revenus de la portion congrue (14 juin 1690) ; consultations juridiques (14 juillet 1691, 24 mars 1758, et s.d. [XVIII^e s.]) ; proclamations publiques au nom du seigneur des Cars (25 juin, 10 septembre 1780).

– Dîmes des nouvelles terres défrichées : copies d'arrêts de 1686 et 1698.

– Dîmes des métairies de la Faye (juin 1701) et de Touyéras (27 septembre 1706).

15 pièces 1444 - 1780

18 G 87 Comptabilité, procédures. – Rentes dues par le curé de Flavignac à la terre et comté des Cars : « Livre des quittances de la renthe que M. le curé de Flavignac doit annuellement à la terre et comté des Cars » (1771-1790) ; quittances pour le même objet (1625, 1755-1756, 1757-1759, 1760, 1766-1768, 1762-1770, 1776,

1776-1778, 1785-1786, 1788) ; redevances dues annuellement par le curé (s.d., XVIIIe s.) ; listes de redevances dues entres autres par le curé (s.d., XVIIIe s.).

– Demande d'exemption de taille sur certains fonds adressée à l'intendant par le curé (29 août 1762).

– Paiement des dîmes : pièce de procédure contre des habitants pour paiement des arrérages (26 mai 1637) ; assignation de divers particuliers (1758, 1767).

– Autres revenus : arrérages de rentes pour 1605-1608 ; Jean Cathaly, sieur de la Grange, afferme à Martial Cathaly la moitié des dîmes (9 juillet 1607) ; quittance d'arrérages de rentes sur le pré de la Planche (1623-1624) ; procédure contre Martial Cathaly, fermier des revenus de la cure (1623) ; transaction sur le paiement de la ferme des revenus de la cure (1625) ; arrérages dus au curé sur le prix d'un habit (1726) ; baux concernant des prés (1773).

– Fragments divers : exploits pour Martial Chazelas, bourgeois de Limoges (1759) ; fragment de procédure contre Jean de Loménie (s.d., XVIIIe s.) ; autre au sujet des Condamines (1740) ; autre au sujet du pré de Chaminadas (1768) ; autre concernant Marguerite du Dognon (1785) ; autre concernant le pré au village du Buisson (1785) ; reconnaissances de dettes (1751, 1752) ; trois fragments de documents (s.d., XVIIe-XVIIIe s.).

46 pièces **1605 - 1790**

18 G 88 Autres affaires paroissiales. – Construction d'un presbytère : délibération des habitants, décision d'imposition (juin 1719 – février 1721).

– Confrérie Notre-Dame de Flavignac : liste des officiers de la confrérie pour les années 1744, 1746, 1751, 1754 (devant notaire cette année-là) et s.d.

– Legs de Madeleine Desourte pour la réparation de l'église de Flavignac (14 avril 1699).

– Saisie et arrestation des collecteurs des Cars pour non acquittement de la taille (1764).

– Legs d'Anne Fleura pour la réparation de l'église de Jourgnac (1739).

18 pièces **1699 – 1764**

18 G 89 Inventaires. – Inventaire des papiers appartenant à la cure de Flavignac remis par le ci-devant curé à la municipalité (23 février 1792) (1 pièce).

– Tableau par ordre chronologique des pièces composant ce fonds, comportant la concordance avec l'inventaire de 1792, dressé par M. Gautheyrou (2005).

1792 - 2005

Annexes

ANNEXE 1 : SOURCES COMPLÉMENTAIRES CONSERVÉES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA HAUTE-VIENNE

- Série C, « Administrations provinciales. Intendance du Limousin », notamment C 40, C 52.
- Série G, « Clergé séculier », notamment G 325, 375, 377, 399, 412, 422, 433, 479, 553, 595, 608, 614, 636, 650, 654, 656, 701, 769.
- Sous-série 18 G « Paroisses diverses du diocèse de Limoges ».
- Archives communales de Flavignac déposées aux Archives départementales.

ANNEXE 2 : CONCORDANCE ENTRE LES NUMÉROS ATTRIBUÉS PAR M. GAUTHEYROU ET LES COTES ACTUELLES

N.B. : Les numéros attribués par M. Gautheyrou ont été reportés sur les chemises contenant les documents. Pour trouver un document mentionné dans l'inventaire de 1792, procéder ainsi : consulter le tableau chronologique dressé par M. Gautheyrou (18 G 89), relever le numéro attribué par celui-ci, puis consulter le tableau ci-dessous.

1 : 18 G 84	44 : 18 G 88	90 : 18 G 87
1 bis : 18 G 84	45 : 18 G 82	91 : 18 G 87
2 : 18 G 86	46 : 18 G 86	92 : 18 G 87
2 bis : 18 G 86	47 : 18 G 85	93 : 18 G 87
2 ter : 18 G 86	48 : 18 G 81	94 : 18 G 85
3 : 18 G 86	49 : 18 G 86	95 : 18 G 83
4 : 18 G 82	50 : 18 G 81	96 : 18 G 82

5 : 18 G 87	51 : 18 G 81	97 : 18 G 87
6 : 18 G 85	53 : 18 G 82	98 : 18 G 87
7 : 18 G 87	53 : 18 G 88	99 : 18 G 87
8 : 18 G 85	54 : 18 G 83	100 : 18 G 83
9 : 18 G 87	55 : 18 G 87	101 : 18 G 83
10 : 18 G 87	56 : 18 G 83	101 bis : 18 G 83
11 : 18 G 85	57 : 18 G 87	102 : 18 G 83
12 : 18 G 82	58 : 18 G 81	103 : 18 G 83
13 : 18 G 87	59 : 18 G 83	104 : 18 G 83
14 : 18 G 87	60 : 18 G 82	105 : 18 G 87
15 : 18 G 85	61 : 18 G 82	106 : 18 G 83
16 : 18 G 82	62 : 18 G 88	107 : 18 G 86
17 : 18 G 85	63 : 18 G 87	108 : 18 G 86
18 : 18 G 82	64 : 18 G 83	109 : 18 G 83
19 : 18 G 81	65 : 18 G 85	110 : 18 G 85
20 : 18 G 81	66 : 18 G 81	111 : 18 G 85
21 : 18 G 82	67 : 18 G 87	112 : 18 G 87
22 : 18 G 85	68 : 18 G 83	113 : 18 G 87
23 : 18 G 85	69 : 18 G 87	114 : 18 G 87
24 : 18 G 86	70 : 18 G 85	115 : 18 G 87
25 : 18 G 82	71 : 18 G 88	116 : 18 G 87
27 : 18 G 82	72 : 18 G 87	117 : 18 G 87
27 : 18 G 85	73 : 18 G 83	118 : 18 G 83
28 : 18 G 82	74 : 18 G 86	119 : 18 G 87
29 : 18 G 82	75 : 18 G 87	119 bis : 18 G 87
30 : 18 G 82	76 : 18 G 85	120 : 18 G 87
31 : 18 G 86	77 : 18 G 87	121 : 18 G 81
32 : 18 G 83	78 : 18 G 87	122 : 18 G 89
33 : 18 G 86	79 : 18 G 87	123 : 18 G 81
34 : 18 G 82	80 : 18 G 87	127 : 18 G 85
35 : 18 G 86	81 : 18 G 87	128 : 18 G 81
36 : 18 G 86	82 : 18 G 87	129 : 18 G 82
37 : 18 G 81	83 : 18 G 85	130 : 18 G 83
38 : 18 G 82	84 : 18 G 87	131 : 18 G 85
39 : 18 G 85	85 : 18 G 81	132 : 18 G 87

40 : 18 G 82	86 : 18 G 88	133 : 18 G 87
41 : 18 G 86	87 : 18 G 87	134 : 18 G 87
42 : 18 G 85	88 : 18 G 85	135 : 18 G 87
43 : 18 G 81	89 : 18 G 87	